

LE MOT DU MAIRE

Samedi 7 mars aura lieu le 46^{ème} rallye du Pays Avallonnais organisé par l'association Avallon Auto Sport.

Cette année, le parcours inédit, long de 5 kms, partira depuis la sortie de Chassigny pour rejoindre la vallée du cousin et ses nombreux virages.

Le circuit proposé ne passera pas par le centre ville mais offrira aux pilotes une grande originalité. Ils devront faire preuve de maîtrise et alterner entre précision et souplesse sur un tracé très exigeant.

Comme d'habitude, les organisateurs ont fait de la sécurité une préoccupation majeure et appellent les spectateurs à respecter impérativement les zones réservées à cet effet pour encourager leurs favoris ou simplement admirer les voitures de courses en action. La vitesse n'a de sens que dans un cadre réglementé et sécurisé ! en aucun cas, sur la route !

Merci aux organisateurs de permettre la tenue de cet événement une fois par an, qui ravit les passionnés d'automobile... et merci aux riverains de leur compréhension.

Bon rallye !

Jamilah Habsaoui
Maire d'Avallon

Conseillère Régionale de Bourgogne Franche-Comté

LE MOT DE L'ORGANISATRICE

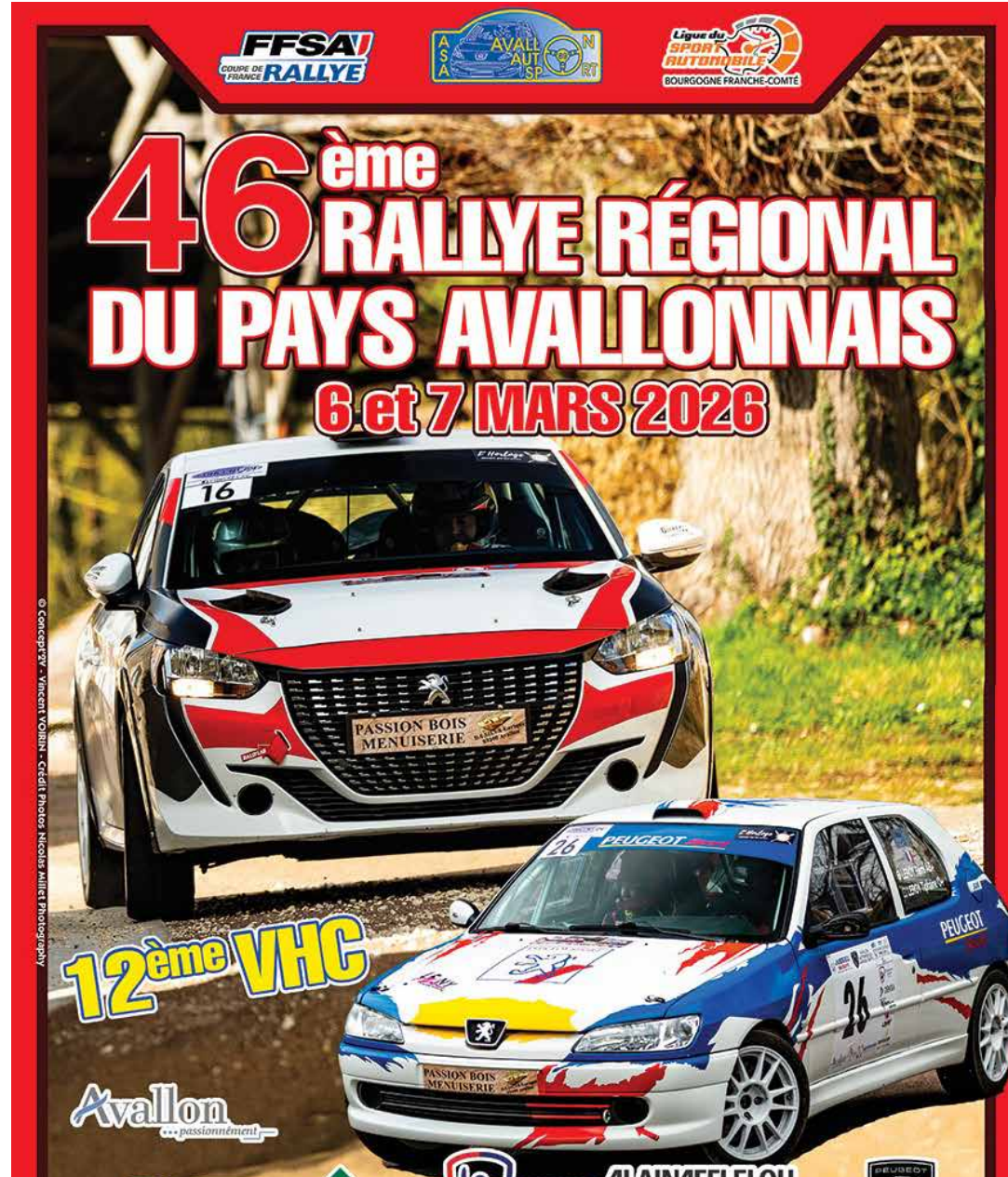
Encore cette année, mars rime avec course automobile au travers du 46^{ème} Rallye Régional du pays Avallonnais.

Votre habitation est située sur le parcours ou à proximité, nous vous demandons de prendre quelques mesures pour la sécurité de tous :

- De nombreuses rues étant barrées (**voir plan au verso**), il vous sera impossible de circuler **le samedi 7 mars entre 6h et 18h**. Pensez donc à garer votre véhicule en dehors du tracé de la course si vous souhaitez l'utiliser.
- **Soyez prudents lors de vos déplacements pédestres** sur le parcours du rallye, et suivez les indications des commissaires de courses et des organisateurs.
- Pensez également à tenir à l'écart vos enfants, ainsi que vos animaux domestiques
- En cas de besoin impératif, vous pourrez contacter la direction de courses (**uniquement le samedi 7 mars**) au 03 86 34 17 90.

Bon week-end sportif à tous.

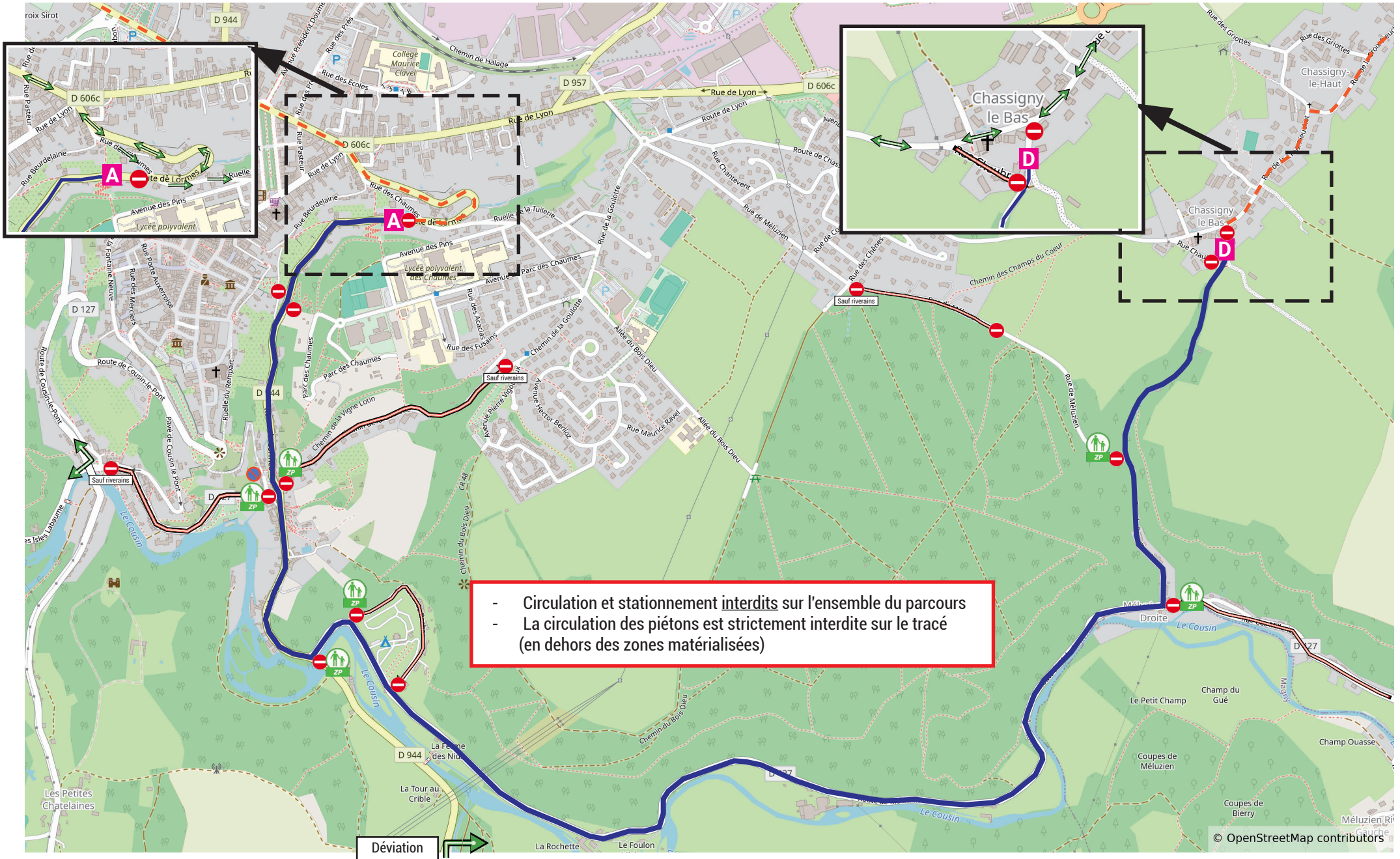
Brigitte Dréau
Présidente de l'ASA



INFORMATIONS Riverains

Avallon
...passionnement

Spéciale d'Avallon - Samedi 7 mars 2026 de 6h à 18h



- Circulation et stationnement interdits sur l'ensemble du parcours
- La circulation des piétons est strictement interdite sur le tracé (en dehors des zones matérialisées)

— Tracé de la spéciale

 Circulation interdite
(sauf riverains)



Zones autorisées au public



Stationnement interdit
(parking)



Circulation autorisée
Déviation